

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Arrêté du 27 avril 2011 modifiant l'arrêté du 25 juin 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé d'Île-de-France

NOR : ETSR1130293A

Le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique et la ministre de la santé et des sports,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment son article 131 ;

Vu le décret n° 2010-337 du 31 mars 2010 relatif au conseil de surveillance de l'agence régionale de santé, notamment son article 2 ;

Vu l'arrêté du 25 juin 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé d'Île-de-France ;

Vu l'arrêté du 5 août 2010 complétant l'arrêté du 25 juin 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé d'Île-de-France ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2010 complétant l'arrêté du 25 juin 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé d'Île-de-France ;

Vu l'arrêté du 12 novembre 2010 complétant l'arrêté du 25 juin 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé d'Île-de-France,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé d'Île-de-France :

1. Représentants d'associations de patients, de personnes âgées et de personnes handicapées, désignés par la conférence régionale de la santé et de l'autonomie, en remplacement des membres désignés à ce titre dans l'arrêté du 25 juin 2010 susvisé par le préfet de région :

a) Au titre du a (4°) de l'article D. 1432-15-I :

M. Alain OLYMPIE, titulaire, en remplacement de M. Tim GREACEN.

Mme Micheline BERNARD HARLAUT, suppléante, en remplacement de M. Patrick MONY.

b) Au titre du b (4°) de l'article D. 1432-15-I :

Mme Marie-France EPAGNEUL, titulaire, en remplacement de Mme Dominique RAVEL.

M. Jacques JAGODZINSKI, suppléant, en remplacement de M. Jean-Marc DE LAMARRE.

c) Au titre du c (4°) de l'article D. 1432-15-I :

M. Guy GROUEIX, titulaire, en remplacement de Mme Catherine OLLIVET.

Mme Dominique MOURGET, suppléante, en remplacement de Mme Micheline BERNARD HARLAUT.

Article 2

Participent au conseil de surveillance de l'agence régionale de santé d'Île-de-France, avec voix consultative, en qualité de représentants du personnel, désignés par le comité d'agence, en remplacement des représentants désignés par le directeur général de l'agence régionale de santé dans l'attente de la constitution du comité d'agence :

Mme Marie-Laure MALPART.

Mme Edmée BERT.

Article 3

La directrice des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait le 27 avril 2011.

*Le ministre du travail,
de l'emploi et de la santé,*
XAVIER BERTRAND

*La ministre des solidarités
et de la cohésion sociale,*
ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN